



05.04.2024 - 08:30 Uhr

Partir au printemps en toute sécurité: les conseils du TCS

Bern (ots) -

Le printemps est arrivé ! A bord de leurs voitures, leurs camping-cars et leurs deux-roues, les Suisses et les Suissesses cherchent la route du plein air pour profiter de la douceur du temps et de la chaleur du soleil. Le TCS donne ses conseils afin de préparer les véhicules pour les beaux jours.

Les températures printanières ont un impact sur le trafic. Pour rouler en toute sécurité pendant ces mois plus chauds, il est important d'opérer certaines vérifications préalables sur les véhicules.

Nettoyer la voiture, enlever les équipements d'hiver, effectuer un contrôle de printemps

Une voiture doit être préparée pour les beaux jours, peu importe qu'elle ait circulé durant l'hiver ou été remise. Il est nécessaire de nettoyer l'intérieur et l'extérieur de la voiture en insistant notamment sur les vitres et les rétroviseurs. Les résidus de sel répandus sur les routes doivent être éliminés des véhicules qui ont roulé durant la période froide. Il est préférable de nettoyer l'extérieur d'une voiture dans une station de lavage, car les résidus y sont traités. Pour éviter tout dommage aux parties électriques, le lavage du moteur doit être effectué par un spécialiste. Il est également possible de réaliser un contrôle printanier afin de vérifier les aspects essentiels de sécurité. Au printemps, il est aussi temps de retirer les équipements hivernaux, puisque leur poids influe sur la consommation en carburant et le comportement du véhicule.

Un équipement adapté pour les motards

Une moto se prépare aussi pour le printemps. Avant de la sortir du garage, il est important de vérifier que l'huile ne fuit pas, notamment au niveau de la suspension. L'éclairage, les clignotants et toutes les composantes liées à la sécurité doivent être en très bon état ou remplacés. La notice du constructeur fournit généralement des informations sur les opérations de maintenance à effectuer. En cas de doute, il est préférable de faire contrôler la moto par un spécialiste.

Il est tout aussi important de s'assurer du parfait état des vêtements de moto. Bottes, gants et protections intégrées dans les vêtements (au niveau des genoux, épaules et coudes) - et de préférence en cuir - sont absolument indispensables, de même qu'une protection dorsale supplémentaire. Les bandes réfléchissantes sur les vêtements ou le port d'un équipement clair augmentent la visibilité et la sécurité des motards. Pour protéger la tête de toute lésion grave, le casque doit impérativement répondre à la norme ECE 22-05 et être en bon état. Le TCS recommande de le changer tous les 5 ans ou dès qu'il a subi un choc.

Le port du casque est recommandé pour tous les cyclistes

Au printemps, un vélo a besoin d'être nettoyé à l'eau avec une éponge et une brosse avant de reprendre la route. Pour les traces récalcitrantes, un produit spécifique peut être utilisé, mais l'utilisation d'un jet à haute pression est à proscrire, puisque de l'eau pourrait pénétrer dans les paliers et endommager les roulements. Pour la touche finale, on peut utiliser un tissu légèrement huilé, en évitant tout contact avec les freins et la batterie des modèles électriques. La chaîne, les articulations du dérailleur, le mécanisme de changement de vitesse, les paliers du pédalier, les leviers des freins ainsi que la suspension de la selle doivent être lubrifiés. Les pneus perdent constamment de l'air et devront donc être regonflés conformément aux indications qui figurent sur leur flanc. L'éclairage et les freins doivent être en parfait état de marche. La batterie des vélos électriques doit être vérifiée après avoir été stockée séparément dans un endroit sec. Si la charge n'a pas été maintenue à environ 50-70%, elle devra être effectuée pour atteindre au moins ce niveau de charge.

En Suisse, le port du casque n'est obligatoire que pour les ebikes rapides, mais le TCS recommande le port du casque pour toutes les bicyclettes. Un bon casque doit répondre à la norme EN 1078 et être changé tous les 5 ans ou dès qu'il a subi un choc. Pour plus de visibilité, il est recommandé de porter des vêtements clairs ou réfléchissants.

Préparez votre camping-car pour le printemps

Pour préparer le véhicule à la prochaine saison de camping, il convient, d'un point de vue technique, de vérifier le niveau d'huile, la batterie et la pression des pneus. Il en va de même pour les freins, le liquide de frein et le liquide de refroidissement. Il faut également s'assurer que l'éclairage est en bon état et qu'il fonctionne correctement. Outre le contrôle technique du véhicule, le réservoir d'eau et l'installation de gaz doivent être vérifiés. Par ailleurs, l'ensemble des documents obligatoires pour le camping-car doivent se trouver dans le véhicule. De manière générale, il est conseillé de clarifier, sur la base des expériences de la saison précédente, ce qui a manqué ou ce qui n'a pas fonctionné correctement, afin d'y remédier et de s'assurer un départ optimal pour la nouvelle saison de camping.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch
www.presstcs.ch | www.flickr.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100917907> abgerufen werden.